

# MAGAZINE

Communauté de communes  
du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois

Décembre  
2020  
n° 31



Pays de  
**Pont-Château  
Saint-Gildas-des-Bois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr)



# EDITO DU PRÉSIDENT,

Cher.e.s habitant.e.s du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois,

Tout d'abord, j'espère que vous et vos proches allez bien malgré la crise sanitaire que nous traversons depuis quelques mois.

Le contexte inédit de la pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreux bouleversements. Pour chacun d'entre nous, il a impliqué des changements importants dans nos quotidiens. En parallèle, à l'échelle des collectivités, les périodes de confinement ont d'une part affecté l'organisation des élections municipales et l'installation des nouveaux élus au mois de juin, et d'autre part, eu un impact inévitable sur l'organisation des services intercommunaux. À l'heure où j'écris ces mots, nous venons d'apprendre la mise en place du second confinement, suite à l'allocation du Président de la République en date du 28 octobre 2020.

Sachez que, malgré cette situation sanitaire exceptionnelle, les élus des neuf communes du territoire et les agents de la collectivité restent mobilisés, ensemble, pour poursuivre le développement tant économique, touristique, social, que culturel et sportif de notre territoire. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer de manière optimale nos missions de service public, avec rigueur, professionnalisme et convivialité, en dépit des contraintes actuelles.

En outre, pour ce nouveau mandat en tant que Président de la Communauté de communes, je vous informe de ma volonté que nos actions, à l'échelle intercommunale, soient mises en œuvre à travers le prisme du développement durable. Celles-ci devront ainsi tenir compte des préoccupations environnementales inhérentes au monde d'aujourd'hui. Ainsi, nous poursuivrons la valorisation du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois afin que rayonne son identité : un territoire rural proche de la ville, attractif, dynamique et où il fait bon vivre.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du magazine intercommunal. Celui qui devait paraître au mois de mai avait dû être annulé en raison du contexte du premier confinement. C'est pourquoi cette nouvelle édition est particulièrement riche :

Vous y trouverez notamment un rappel du rôle de la Communauté de communes, de son fonctionnement et la présentation de vos nouveaux élus communautaires, avec, en bonus, un mémo « Rappel des compétences de l'interco' » en fin de magazine.

Ce numéro est l'occasion de mettre en lumière de nouvelles compétences intercommunales (la gestion de l'assainissement collectif, l'Espace France Services), de nouvelles dynamiques (lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial) et de nouvelles organisations de vos services (gestion des déchets, extension des consignes de tri...).

Dans cette publication, vous trouverez également un zoom sur une compétence historique : la piscine de la Hirtais. En effet l'établissement fêtait en janvier 2020 ses 10 ans, et n'a cessé de faire évoluer son offre depuis son ouverture. Une semaine dédiée devait être organisée d'abord en juillet 2020, puis en décembre 2020, mais a dû être annulée à deux reprises en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, un temps fort sera reprogrammé en 2021, car nous avons à cœur de vous remercier de faire vivre l'établissement depuis toutes ces années.

Enfin, comme dans chaque numéro, vous retrouverez des informations pratiques et actualités concernant vos services intercommunaux.

Au nom de l'ensemble des élus et agents communautaires je tiens à vous souhaiter, malgré ce contexte particulier, d'excellentes fêtes de fin d'année. Les récents événements nous auront permis de réaliser la valeur du temps passé avec les personnes qui nous sont chères : je vous souhaite d'en profiter pleinement dès que cela sera à nouveau possible, tout en restant vigilant quant au respect des règles sanitaires nécessaires pour vous protéger et protéger votre entourage.

Je vous présente également mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que je souhaite faste après les événements difficiles que nous avons traversés en 2020.

Bonne lecture,

Bien à vous,

Le Président, Jean-Louis Mogan



## SOMMAIRE

**03** | La Communauté de Communes

**07** | Piscines

**10** | Gestion des déchets

**12** | Assainissement

**13** | Environnement

**14** | Covid-19 : Mesures de soutien aux entreprises

**15** | Espace France Services

**16** | Actualités

**19** | Bonus Mémo : « Les compétences de l'interco' »

 Retrouvez toutes les informations utiles concernant la Communauté de communes sur : [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr) ou sur notre page Facebook [ccpontchateau](https://www.facebook.com/ccpontchateau/) !



# LES NOUVEAUX ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le premier Conseil communautaire suite aux élections municipales a eu lieu le 15 juin 2020. Réunissant pour la première fois les nouveaux élus communautaires, il a permis d'élire le Président et les vice-présidents de la Communauté de communes et de définir la composition du Bureau communautaire.

## Les membres du Bureau communautaire

### 1 JEAN-LOUIS MOGAN

Président - Maire de Missillac

### 2 DANIELLE CORNET

1<sup>ère</sup> vice-présidente en charge de l'Habitat  
Maire de Pont-Château

Politique du logement social et action en faveur du logement des personnes dépendantes ou défavorisées / Schéma de cohérence territoriale / Opérations de type P.L.H, O.P.A.H, O.R.A.H / Politique locale du commerce / Opération de revitalisation territoriale.

### 3 JEAN-FRANÇOIS LEGRAND

2<sup>ème</sup> vice-président en charge du Développement économique - tourisme - agriculture  
Maire de Saint-Gildas-des-Bois

Actions de développement économique / Suivi des zones d'activités / Immobilier d'entreprise / Soutien aux activités artisanales / Promotion et développement touristique / Opérations en lien avec le monde agricole.

### 4 FRÉDÉRIC MILLET

3<sup>ème</sup> vice-président en charge de l'Emploi  
Maire de Guenrouët

Actions en faveur de l'aide à l'emploi et des services aux demandeurs d'emploi / Mise en place des Maisons de services publics.

### 5 OLIVIER DEMARTY

4<sup>ème</sup> vice-président en charge de la GEMAPI – biodiversité - Maire de Crossac

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondation / Protection et mise en valeur de l'environnement / Lutte contre les pollutions / Restauration du bocage / Biodiversité.

### 6 JACQUES BOURDIN

5<sup>ème</sup> vice-président en charge de l'Aménagement du territoire - Maire de Sainte-Anne-sur-Brivet

Aménagement de l'espace / Schéma de secteur / Politiques contractuelles.

### 7 MICHEL PERRAIS

6<sup>ème</sup> vice-président en charge du Patrimoine - bâtiments - voiries  
Maire de Sainte-Reine-de-Bretagne

Suivi du patrimoine bâti / Suivi des travaux bâtiments et voirie.

### 8 PHILIPPE JOUNY

7<sup>ème</sup> vice-président en charge de l'Assainissement  
Maire de Drefféac

Assainissement collectif / Assainissement non collectif (SPANC)

### 9 DIDIER PÉCOT

8<sup>ème</sup> vice-président en charge des Déchets ménagers  
Maire de Sévérac

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés / Valorisation des déchets / Sensibilisation auprès des usagers.

### 10 STÉPHANE POILVÉ

9<sup>ème</sup> vice-président en charge des Mobilités – développement durable – mutualisation  
Élu de Pont-Château

Étude et organisation des transports publics de personnes / Mobilités douces / Plan Climat-Air-Énergie Territorial / Mutualisation et services communs.

### 11 JEAN-FRANÇOIS VIGNARD

10<sup>ème</sup> vice-président en charge des Finances – communication – sécurité  
Élu de Missillac

Optimisation des finances locales / Communication interne et externe / Sécurité publique / Relation avec les gendarmeries / Aire d'accueil des gens du voyage.

### 12 SYLVIE FUSELLIER

11<sup>ème</sup> vice-présidente en charge de la Petite enfance – jeunesse – piscines – bien-être  
Élu de Pont-Château

Multi-accueil et Relais assistant.e.s maternel.le.s / Actions jeunesse / Équipements sportifs dont gymnases des collèges / Piscines / Anneau sportif / Mini-golf / Animations sportives / Actions en faveur du bien-être.

### 13 DOMINIQUE FRASLIN

12<sup>ème</sup> vice-présidente en charge de la Culture – bibliothèques – musique  
Élu de Saint-Gildas-des-Bois

Développement culturel du territoire en lien avec le Projet Culturel de Territoire (PCT) / Réseau des Bibliothèques-médiathèque / Développement des actions en faveur de la musique à travers l'École de Musique Intercommunale (EMI) et ses partenaires.

## Conseil communautaire les délégués des communes

Réunis pour l'installation du Conseil communautaire, les 42 délégués (même nombre qu'au précédent mandat) des neuf communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois ont été élus lors des récentes municipales.

### Répartition des délégués par communes :

**Crossac** : Olivier Demarty, Marie-Anne Pied, Olivier Fonteneau, Laurette Lemestre.

**Drefféac** : Philippe Jouny, Daniel Château, Valérie Lamacq.

**Guenrouët** : Frédéric Millet, Véronique Pondaven, Teddy Le Solliec, Sylvain Robert.

**Missillac** : Jean-Louis Mogan, Audrey Chatal, Jean-François Vignard, Caroline Gergaud, Didier Broussard, Claudine Guillet.

**Pont-Château** : Danielle Cornet, Stéphane Poilvé, Sylvie Morand, Joël Demy, Sylvie Fusellier, Philippe Rouaud, Éliane Renaut, Stéphane Merel, Muriel Mahe, Erwan Tanneau, Françoise Crand.

**Saint-Gildas-des-Bois** : Jean-François Legrand, Dominique Frasin, François Rousseau, Nathalie Baudouin, Jean-Philippe Bonouvrier.

**Sainte-Anne-sur-Brivet** : Jacques Bourdin, Karine Hervy, Jean-Pierre Meignen, Nadine Couéron.

**Sainte-Reine-de-Bretagne** : Michel Perrais, Céline Ganacheau, Jean-Pierre Queraud.

**Sévérac** : Didier Pécot, Émilie Tranchant

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

**À quoi ça sert ?** En France, toutes les communes coopèrent au sein d'intercommunalités. L'objectif est d'exercer ensemble, en mutualisant les moyens, ce que les communes ne peuvent et/ou ne veulent plus faire seules. En tant qu'intercommunalité de projets, la Communauté de communes exerce des compétences obligatoires définies par la loi, des compétences optionnelles choisies dans une liste fixée par le législateur ainsi que des compétences dites facultatives transférées par les communes.

*Retrouvez l'ensemble des compétences exercées par le Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois dans le mémo bonus en fin de magazine !*



## Qui sont les élus communautaires ?

Les conseillers communautaires sont élus par les habitants. Dans les communes de plus de 1000 habitants, ils sont élus en même temps et parmi les conseillers municipaux. Les conseillers communautaires siègent au sein du Conseil communautaire, organe délibérant de la collectivité qui se réunit au moins une fois par trimestre.

## Le Conseil communautaire se réunit pour :

- Délibérer sur les projets proposés par les commissions après avis du Bureau communautaire ;
- Fixer les taux/tarifs et redevances ;
- Approuver les comptes administratifs et prendre les dispositions liées au budget ;
- Décider de la délégation de la gestion des services publics ;
- etc.



## Par ailleurs, le Conseil désigne :

• **Le Bureau communautaire** : Composé de 13 élu.e.s communautaires (vice-président.es et membres), il approuve les propositions des commissions, gère le budget et étudie les dossiers à présenter en Conseil communautaire. Il comprend :

- **Le Président** : élu par les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de communes.
- **Les vice-président.e.s** : il s'agit des maires des neuf communes, ainsi que deux élu.es supplémentaires pour Pont-Château et d'un.e élu.e supplémentaire respectivement pour Saint-Gildas-des-Bois et Missillac. Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté de communes.

• **Les commissions** : Chacune est présidée par un.e ou plusieurs vice-président.e.s membres du Bureau, et composée des conseillers communautaires et municipaux. Les commissions préparent les projets/dossiers et formulent des avis à présenter au Bureau et/ou au Conseil communautaire. Elles suivent ensuite la mise en œuvre des décisions. Les séances ne sont pas publiques.

• **Les délégué.e.s** : Il s'agit d'él.u.e.s désigné.e.s pour représenter la collectivité au sein d'autres institutions.

*En complément...*

**La Communauté de communes exerce ses compétences et met en œuvre les projets en s'appuyant sur une administration propre, constituée de 156 agents en 2020, répartis en services, sous la hiérarchie d'une Direction générale des services.**

# BUDGETS 2020 <sup>Prévisionnel</sup>

## Coût de vos services en 2020

Dépenses de fonctionnement - recettes = coût réel



### MOYENS GÉNÉRAUX

**1 409 081 €**

> Frais de fonctionnement de la structure : Frais de personnel administratif, Élus, locaux, charges à caractère général, subventions et autres charges de gestion courante.



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

**1 682 981 €**

> Gestion des zones d'activités  
> Animation économique  
> Bâtiments industriels  
> Promotion de l'activité économique du territoire (blog)  
> Animation du Programme Européen LEADER  
> Service Emploi



### CULTURE

**1 106 650 €**

> École de Musique Intercommunale  
> Partenariat avec l'Éscale Musicale, le Festival RFA, Musique et Danse 44  
> Réseau des bibliothèques  
> Mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire



### DÉCHETS

**3 887 881 €**

> Collecte et traitement des déchets ménagers assimilés, comprenant :  
- Les ordures ménagères  
- La collecte sélective (emballages, papiers, verres)  
- Les déchets des déchèteries  
> Animation et prévention déchets



### ENVIRONNEMENT

**321 800 €**

> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations  
> Participations aux Syndicat Bassin Versant du Brivet, Syndicat Bassin Versant de l'Isac, EPTB Vilaine, Parc de Brière...  
> Mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME

**442 600 €**

> Instruction des Autorisations du Droit des Sols (service mutualisé avec les communes)



### ASSAINISSEMENT

SPANC  
**252 305 €**

COLLECTIF  
**1 553 929 €**



### PETITE-ENFANCE & JEUNESSE

**809 710 €**

> Gestion du service petite-enfance (RAM, 3 multi-accueils)  
> Gestion du service Jeunesse (Espaces Jeunes, animations, camps d'été...)



### TRANSPORTS

**535 885 €**

> Transport quotidien de 4 000 élèves  
> Transport à la demande (TAD)



### TOURISME

**153 050 €**

> Actions de développement touristique  
> Soutien financier à l'Office du Tourisme  
> Partenariats  
> Autres actions...



### PISCINES

**646 650 €**

> Gestion de la Piscine de la Hirtais  
> Gestion de la Piscine de Guenrouët



### CONTRIBUTION AU SERVICE INCENDIE DÉPARTEMENTAL

**849 580 €**

\* Coût supporté par les usagers du service et non par le contribuable en général.



## Les principaux investissements



RÉHABILITATION DU GYMNASE  
DU COLLÈGE DE MISSILLAC  
**1 005 000 € (travaux)**



RÉHABILITATION DE  
LA PISCINE DE GUENROUËT  
**3 614 000 €**



DÉVELOPPEMENT DES SENTIERS  
DE RANDONNÉES / VÉLO  
**205 000 €**



REMBOURSEMENTS ET  
EMPRUNTS  
**520 947 €**



GROS ENTRETIEN DIVERS  
BÂTIMENTS ET VOIRIES  
**232 746 €**



CONSTRUCTION CENTRE  
TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE  
**3 500 000 €**



**12 037 590 €**



RÉHABILITATION DU MULTI-  
ACCUEIL DE MISSILLAC  
**250 000 €**



CONSTRUCTION NOUVELLE  
ÉCOLE DE MUSIQUE  
INTERCOMMUNALE  
**2 400 000 €**



ACQUISITIONS, MATÉRIEL  
MOBILIER ET DIVERS  
**205 677 €**



RÉFÉCTION DE LA PISCINE  
DE LA HIRTAIS  
**104 220 €**

## Les principales recettes

### FISCALITÉ & DOTATIONS

TAXE D'HABITATION	2 771 370 € / taux : 7.95%
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	1 763 533 € / taux : 26.03%
DOTATIONS DE L'ÉTAT	1 211 150 €
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES	1 126 334 €
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	462 656 €
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX	326 215 €
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BÂTIES	280 974 € / taux : 1.03%
TAXE FONCIER NON BÂTI + TAXE ADDITIONNELLE FNB	56 227 € / taux : 2.64%
TAXE GEMAPI (taxe dédiée)	71 000 €
TAXE DE SÉJOUR (taxe dédiée non supportée par les résidents du territoire)	48 000 €

### MESURES D'AIDES FISCALES SPECIFIQUES (COVID-19) :

• Mise en place d'un abattement du foncier bâti à hauteur de 15% à compter de 2021 pour les commerces de proximité.

• Dégrèvement exceptionnel de 2/3 de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2020 pour les entreprises relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel.

## Budget principal prévisionnel

INVESTISSEMENT  
**14 154 773 €**



FONCTIONNEMENT  
**13 941 622 €**

dont un autofinancement :  
1 422 629 €

dette :

• Annuité : 17,28 € / hab.  
• En cours : 201,91 € / hab.



# LA PISCINE DE LA HIRTAIS FÊTE SES 10 ANS !

Ouverte le 25 janvier 2010, la piscine de la Hirtais avait été imaginée pour répondre aux besoins du territoire, que ce soit pour l'apprentissage de la natation ou la pratique de loisirs. Dix ans après, le contrat est largement rempli avec plus d'un million d'usagers accueillis ! Sa gestion en régie directe, la qualité de ses équipements, l'implication de ses équipes et la richesse de son offre en ont fait un équipement central sur le territoire. Sa mission de service public va même s'élargir, participant encore à son rayonnement.

## « UN ÉVÈNEMENT FONDATEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES »

**ANDRÉ TRILLARD**, ancien Président de la Communauté de communes de 2005 à 2008

*« L'ancienne piscine de Pont-Château, construite en 1976, avait fait son temps et ne suffisait plus aux besoins. Une réflexion a donc été engagée dès 2002 pour construire un nouvel équipement. Le périmètre d'attractivité du Pays de Pont-Château n'étant pas suffisant, des discussions ont été engagées avec le Pays de Saint-Gildas-des-Bois. Très rapidement, nous nous sommes rendu compte de la complexité juridique et financière de cette opération. C'est pourquoi nous avons décidé de fusionner les deux intercommunalités. Nous pouvons dire que le projet de la piscine a été le vrai déclencheur et un événement fondateur de*



*la nouvelle Communauté de communes. Cela n'a pas été non plus un saut dans l'inconnu car les deux territoires entretenaient déjà auparavant des liens forts sur certains sujets : gestion des ordures ménagères, mission locale ou actions en direction des jeunes... Mais la piscine a permis de franchir le pas supplémentaire. »*



## L'INOX, UN CHOIX EN OR

Explications de Michel Perrais, vice-président en charge du patrimoine, des bâtiments et du suivi technique.

*« Pour bien définir nos besoins, nous sommes allés visiter plusieurs autres piscines. Ces rencontres ont permis de nourrir notre réflexion autour du choix des matériaux. Nous avons notamment été séduits par le bassin en inox de la piscine de Saint-Laurent-de-Mure, près de Lyon. L'inox est un matériau noble mais surtout très pratique en termes d'entretien. Il a fallu quand même adapter l'éclairage subaquatique car le bassin était plus sombre. En tout cas, ce matériau s'est aujourd'hui généralisé et nous comptons, bien entendu, le mettre en place sur la future piscine de Guenrouët. »*

Avec ses 500 m<sup>2</sup> de bassins, ses nombreux équipements de loisirs, ses grandes baies vitrées, la piscine de la Hirtais offrait à l'époque une vraie montée en gamme pour les usagers. Mais le choix le plus original dans sa construction a sûrement été l'inox !

## UNE GESTION EN RÉGIE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

**L'offre d'activités de la piscine s'inscrit comme une réelle mission de service public.**

La volonté des élus, dès l'origine, était de garantir un accès à tous les usagers pour l'apprentissage de la natation, en défendant également une réelle équité (écoles publiques et privées, collèges et lycées).

Accessible aux personnes à mobilité réduite, la piscine propose également, depuis 2013, des temps d'activités spécifiques en direction des publics adaptés (unités Alzheimer et maisons de retraite).

La gestion en régie\* est un choix fort qui permet de pratiquer une politique tarifaire abordable pour tous : cours de natation à 47 € pour 15 séances, soit 3,13 € le cours de 45 minutes (groupes de 12 enfants) ! Entre l'accueil des scolaires et les leçons de natation, les cours représentent ainsi une part importante de l'activité (26 cours de l'école de natation et 28 cours de remise en forme).

Même si la piscine dispose d'un peu moins de créneaux ouverts au public, sa gestion rigoureuse et sa large amplitude horaire (de 6h à 22h, 7 jours sur 7) permettent de maintenir un équilibre et de satisfaire l'ensemble des usagers.

\* service géré en direct par la Communauté de communes.

**OUVERTE DE**  
**6H À 22H ET 7 JOURS SUR 7**  
(cours, accueil des scolaires, ouverture au public...)

**COURS DE NATATION**  
**À 47 € pour 15 séances**  
**soit 3,13 € le cours**  
**de 45 minutes**

## UNE OFFRE QUI ÉVOLUE AU FIL DES ANNÉES

### Un équipement adapté à toutes les envies et à tous les publics

#### *Pour nager...*

Dans le bassin sportif de 25 m de long avec 5 couloirs. Tout au long de l'année, la piscine propose des cours collectifs pour enfants (à partir de 6 ans) et adultes, mais aussi des stages, qui vont de l'apprentissage jusqu'au perfectionnement. Des stages pour les enfants de 5-6 ans permettent de les familiariser avec le milieu aquatique. Par ailleurs, la piscine

accueille les primaires (de la grande section au CE2), les collégiens (de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) et les lycéens de 1<sup>ère</sup> et terminale des établissements scolaires du territoire, à raison de 10 séances par an.



#### Priorité à l'apprentissage de la natation

En 2014, la piscine a restructuré son école de natation pour réduire la durée de l'apprentissage, avec un double objectif : réduire le coût du savoir nager pour les parents et pouvoir accueillir davantage d'enfants. Désormais, chacun des quatre niveaux (Étoile, Crabe, Méduse et Dauphin) peut être atteint en 15 séances (soit 2 niveaux en 1 an) alors qu'auparavant un seul niveau était obtenu par an. Par ailleurs, le projet pédagogique de natation scolaire commence à porter ses fruits : le fait de concentrer les enseignements (deux séances par semaine sur cinq semaines) depuis deux années, a permis à davantage d'enfants d'intégrer directement les niveaux « Crabe », voire « Méduse ». Enfin, le club Pont-Château natation prend la relève pour les enfants qui souhaitent continuer à nager, en loisir, en compétition ou en natation synchronisée (club labellisé FFN avec 170 nageurs, dont 4 qualifiés en compétition inter-régionale cette année).

#### *Pour se détendre...*

Dans le bassin loisir avec jets hydromassants et banquette bouillonnante, bain à bulles à 32°, hammam, solarium avec bains de soleil en été.

#### *Pour s'amuser...*

Pour les plus téméraires sur le toboggan de 75 m, pour les sportifs avec la nage à contre-courant et pour les petits dans le jardin aquatique et ses nombreux jeux d'eau (tapis, petit toboggan, ballons, frites, anneaux lestés...).

#### *Pour garder la forme...*

Avec les nombreux cours de remise en forme proposés pour se relaxer, se maintenir en forme en douceur (aquadouce), se tonifier (aquagym et aquafitness), améliorer son endurance (aquabiking) ou tout en même temps (aquasport et aquatraining) ! En 2018, une nouvelle activité a même fait son apparition : le trampoliner aquatique.



#### Le plein d'animations et de découvertes

Des animations et soirées à thème sont proposées lors de toutes les vacances scolaires, moments privilégiés de convivialité et de découverte. Depuis 10 ans d'existence, plus d'une centaine d'animations enfants (anim'eau, grand jardin aquatique, aquawarrior, apprenti sauveteur...) et une soixantaine d'animations adultes (soirées Zen et So Tropicool, remise en forme, sport en famille, stages sport-santé...) ont ainsi été organisées. Autant d'occasions également de faire découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles portées par les acteurs et associations du territoire !



## « DES ÉQUIPES MOTIVÉES ET FORCES DE PROPOSITIONS »

#### **Sébastien TESSIER, Directeur de la piscine**

« Notre offre d'animations évolue au fil du temps grâce aux équipes de la piscine, qui ont à cœur de les améliorer, les renouveler et les adapter.

Notre volonté est de ne jamais rester sur nos acquis et de nous remettre constamment en question. Nous sommes toujours à l'écoute du public pour continuer à faire vivre l'établissement.

J'ai la chance de bénéficier d'un formidable travail d'équipe, porté au quotidien par des éducateurs sportifs motivés, très soudés et qui n'hésitent pas à être forces de propositions. Nous avons fait le choix de constituer une équipe avec des profils aux parcours très différents. C'est aujourd'hui une vraie richesse et une réelle force pour aller toujours plus loin. »

#### *10 ans en quelques chiffres*

- **2009** : ancienne piscine municipale Canneton – **8 500 entrées** par an ;
- **2010** : première année de la piscine intercommunale de la Hirtais – **82 000 entrées** (en ouverture publique) ;
- **2016** : année record de fréquentation avec **89 000 entrées** (sur les créneaux d'ouverture au public) ;
- Depuis, en moyenne **155 000 entrées** par an toutes pratiques confondues (cours, scolaires, club, ouverture au public), soit en moyenne **2 400 entrées** par semaine ;
- **350 enfants inscrits en 2020** à l'école de natation intercommunale ;
- **Plus de 4 400 scolaires** tous niveaux confondus accueillis par an, à raison de **10 séances** sur l'année scolaire ;
- En 10 ans, le **million d'entrées** a été dépassé.





Si la piscine de la Hirtais connaît un tel succès depuis 10 ans, c'est avant tout grâce aux habitants de la Communauté de communes, qui la fréquentent régulièrement. Pour les remercier de leur engagement, l'équipe de la Piscine et les élu.es souhaitaient organiser un événement inédit. Une semaine dédiée devait être

organisée d'abord en juillet 2020, puis en décembre 2020, mais a dû être annulée à deux reprises en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, la Communauté de communes ayant à cœur de remercier les habitants, un temps fort devrait être reprogrammé en 2021, si le contexte sanitaire le permet.

## ET APRÈS ?

### *Le sport-santé en ligne de mire*

Dix ans après, la piscine continue toujours à s'adapter au plus près des besoins des usagers. Sa mission de service public va encore s'élargir pour cette fois-ci mieux prendre en compte le sport-santé, nouvel enjeu national. La recherche a en effet démontré que le sport avait un réel impact thérapeutique sur les maladies chroniques, mais aussi sur la durée de vie, en soulageant la douleur et en favorisant une plus grande autonomie.

La piscine veut jouer un rôle moteur dans ce domaine, en associant les différents acteurs du sport et les maisons médicales du territoire. Un état des lieux va être réalisé avant la mise en place de différentes actions courant 2021. Ce projet innovant, basé sur une réelle expertise, doit permettre de proposer une nouvelle offre d'activités 360° (aquatiques mais également terrestres), qui aura un impact positif sur la santé publique.

## GUENROUËT : UNE NOUVELLE PISCINE POUR PLUS DE POSSIBILITÉS !

Après plusieurs années de bons et loyaux services, la piscine de Guenrouët présentait de nombreuses faiblesses techniques (hygiène, sécurité et consommation énergétique). C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé de construire une nouvelle piscine, qui permettra également d'améliorer la qualité de l'offre. L'ancienne piscine a ainsi été démolie en juin 2020 pour laisser place à la nouvelle construction. Celle-ci sera composée d'un bassin permettant la pratique de différentes activités : nage, remise en forme, apprentissage de la natation et animations. Elle possédera également un pataugeoire et grande nouveauté : un pentagloss ! Les travaux sont estimés à 2 520 000 € HT, dont une participation financière de 582 000€ de la part de la Région des



Pays de la Loire. L'estimation de la durée des travaux est de 15 mois, la piscine devrait ainsi rouvrir au public pour la saison estivale 2022.



# GESTION DES DÉCHETS

## UNE RÉORGANISATION DU SERVICE AU PUBLIC

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Communauté de communes passe à la vitesse supérieure en termes de gestion des déchets ménagers, pour un meilleur impact environnemental. À noter pour les habitants : l'extension des consignes de tri à de nouveaux déchets, un nouveau calendrier de collecte et l'arrivée d'un bac jaune en remplacement du sac jaune.

Au regard des objectifs de la Loi de transition énergétique et des obligations réglementaires qui en découlent, la Communauté de communes se devait d'engager une réflexion d'ensemble pour être exemplaire sur le plan environnemental. Elle souhaitait cependant s'assurer de la maîtrise de l'évolution des coûts du service Déchets-valorisation-prévention pour les habitants.



Ainsi, face à l'augmentation croissante des taxations nationales des modes de traitement des ordures ménagères, les élus ont affirmé leur volonté de s'inscrire pleinement dans les démarches environnementales mises en oeuvre au niveau national, européen et mondial. Dans cette optique, un nouveau schéma de collecte a été dessiné.

## Tous les emballages, en vrac dans le bac !

**À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021, tous les emballages alimentaires pourront être triés sans exception.** Films, barquettes et polystyrène rejoindront ainsi la filière sélective.

**Attention, le papier et le verre devront toujours être apportés en Points d'Apports Volontaires et non mis dans les bacs jaunes.**

**Un nouveau Guide du Tri** vous a été distribué (ou le sera prochainement), pour toutes questions, n'hésitez pas à vous y référer ! Pour accompagner ces nouvelles consignes de tri, un bac jaune remplacera désormais le sac jaune habituel. Ce bac, distribué en porte à porte entre le mois d'octobre et le mois de décembre, est mis gratuitement à la disposition de chaque foyer du territoire intercommunal. Parallèlement, les habitants recevront un nouveau calendrier de collecte d'ici la fin de l'année. Il leur indiquera les nouvelles dates de tournées, l'intégralité des circuits devant être aménagée pour s'adapter aux nouveaux volumes de déchets à gérer.

**À PARTIR DE 2021,** les bacs jaunes et les bacs gris seront désormais collectés respectivement tous les 15 jours, en semaine paire ou impaire selon les lieux d'habitation.

En effet, l'extension du tri à de nouveaux emballages (plastiques, notamment) couplée au comportement citoyen des habitants devrait limiter le volume des déchets ménagers résiduels, et donc l'utilisation des bacs gris...



À noter : L'extension des consignes de tri à tous les emballages et la collecte des bacs jaunes prendront effet uniquement à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Merci de continuer à utiliser les sacs jaunes en attendant.

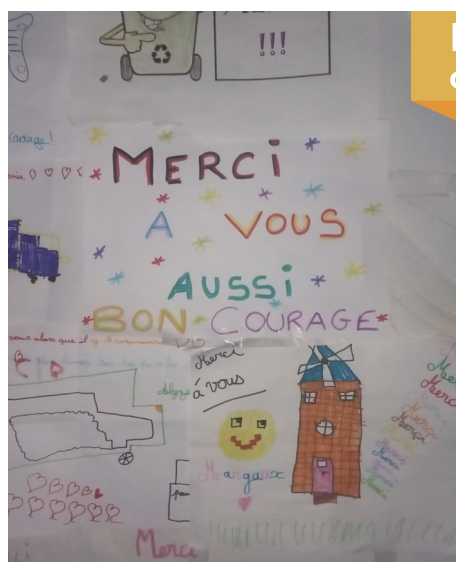
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes, rubrique « Mon tri ».

## LE PARI GAGNANT DU CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Depuis janvier 2020, un contrôle d'accès a été mis en place sur l'ensemble des déchèteries et sur la plateforme des déchets verts, avec à la clé des retombées positives pour les usagers comme pour les professionnels.

Validée en bureau communautaire du 26 octobre 2018, cette initiative a nécessité des adaptations différentes selon les sites. Ainsi, la déchèterie de Pont-Château, dont l'aménagement datait des années 1990, a fait l'objet d'une réhabilitation plus conséquente que les autres. Les travaux ont consisté en la création d'une sortie distincte de l'entrée et d'une file d'attente hors site, en parallèle d'une augmentation du nombre de bennes. Plus généralement, le contrôle d'accès a permis une amélioration du service sur toutes les déchèteries de la collectivité. Ont ainsi été constatées **une meilleure fluidité de la circulation** (paramétrage du nombre de véhicules acceptable), **une meilleure identification et traçabilité des apports des professionnels** et une **simplification administrative** de la facturation aux professionnels.

En outre, **la maîtrise des coûts a été renforcée par la limitation de l'accès aux seuls habitants de l'intercommunalité**. D'un coût total de 301 000 €, l'opération a été financée par l'État à hauteur de 80 500 € au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) ainsi que par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 40 000 € au titre du CTR (Contrat territoires-Région).



## Retour sur le confinement du mois de mars : MERCI !

La Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois, et plus particulièrement le service déchets, souhaite remercier tous les habitants pour les messages de soutien qui ont été transmis pendant la première période de confinement. En témoignent notamment les œuvres d'art réalisées par les artistes en herbe du territoire, qui ont été très appréciées par les équipes.



# L'ASSAINISSEMENT, UNE COMPÉTENCE 100 % COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, qu'il soit collectif ou individuel, l'assainissement relève désormais de la compétence de la Communauté de communes. Explications.

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LA COLLECTIVITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la gestion de l'assainissement collectif, appelé communément « tout-à-l'égout », a été transférée à la Communauté de communes. À noter que la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet n'est pas concernée car elle fait partie du Syndicat Mixte d'Assainissement du Haut Brivet, comprenant également les communes de Quilly et Campon.

### *Des modes de gestion inchangés...*

Les modes de gestion, qui existaient sur chaque commune, demeurent identiques : la Délégation de Service Public (DSP) avec Suez pour Missillac, Crossac, Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois et avec Véolia pour Sainte-Reine-de-Bretagne.

Les communes de Guenrouët, Dréfféac et Sévérac restent, quant à elles, en mode de gestion en régie.



### *...mais un nouveau service intercommunal dédié aux usagers*

Désormais la Communauté de communes, en lieu et place des mairies, devient votre interlocuteur dédié. Pour tous renseignements, le service Assainissement Collectif vous accueille du **lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h**. Les techniciens sont à votre disposition par téléphone au **02 40 45 07 94** ou par courriel à **assainissement-collectif@cc-paysdepontchateau.fr**.

## L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : UNE COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE DE LONGUE DATE

Compétence communautaire depuis 2005, la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assurée par la Communauté de communes depuis 2013. Ses objectifs sont de répondre à l'obligation de contrôle des équipements, d'assurer la qualité du service rendu et de renforcer la proximité avec les usagers.

**Début 2020, le fonctionnement du SPANC a été modifié :** Pour les questions administratives, le public est accueilli sans rendez-vous\*, **le matin de 8h30 à 12h30**. L'après-midi, les demandes doivent être adressées par courriel à **spanc@cc-paysdepontchateau.fr**. Pour les questions techniques, **les techniciens reçoivent exclusivement sur rendez-vous les mardis et mercredis après-midi de 14h à 16h30**. Pour prendre rendez-vous, contactez le **02 40 45 07 94**.

\*Sauf dans le cas de mesures sanitaires exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19.



Pour en savoir plus sur l'assainissement sur le territoire : [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr).

### *En quelques chiffres*

**L'assainissement collectif, c'est :**

- Près de 9 000 abonnés générant **plus d'un million de m<sup>3</sup> d'eaux usées** à traiter chaque année, par 11 stations d'épuration,
- Près de **140 kms de réseaux enterrés** et 80 postes de relèvement.

**L'assainissement individuel, c'est :**

- **Plus de 7 500 foyers concernés,**
- **Une variété de filières installées :** traditionnelles (filtres à sable, tranchées d'épandage) et agréées (micro-stations, filtres compacts, filtres plantés...),
- **55 % des installations contrôlées** déclarées conformes en 2019.



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) : TOUS MOBILISÉS POUR AGIR À NOTRE ÉCHELLE POUR LA PLANÈTE

Hausse des températures, pics de chaleur, épisodes de sécheresse qui se normalisent, pression de plus en plus importante sur l'eau, fortes précipitations... Aujourd'hui, les conséquences du changement climatique sont déjà observables sur notre territoire. Il est donc nécessaire de se mobiliser et d'agir pour réduire l'impact de notre activité sur le climat et sur l'environnement.



Plan Climat Air  
Énergie Territorial

Dans cette optique, la Communauté de communes lance son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Outil opérationnel pour mettre en oeuvre la transition énergétique localement, le PCAET est animé par la Communauté de communes, mais concerne tout un chacun. Habitants, entreprises, communes, associations, agriculteurs... Tous sont invités à apporter leur pierre à l'édifice pour répondre aux enjeux de la transition énergétique à l'échelle du territoire de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois.

Prévu pour être validé au printemps 2021, le PCAET se traduira par des actions concrètes sur le territoire, avec différents objectifs :

- Réduire nos consommations d'énergies ;
- Développer les énergies renouvelables, comme le solaire ;
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités ;
- Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien ;
- Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà et réduire sa vulnérabilité.

### LE PLAN PAS À PAS

Après une phase de diagnostic réalisée par les bureaux d'études Auxilia, Akajoule, Atmoterra et le Sydela, le PCAET a officiellement été lancé lors d'une réunion d'information à destination des élus et des agents territoriaux le 22 septembre dernier, avec 80 participants. La phase de co-construction de la stratégie et du plan d'actions est désormais en cours cet hiver. Après un séminaire dédié aux élus lors duquel ceux-ci définiront les grandes orientations de la stratégie, ce seront ensuite tous les acteurs du territoire\* (dont les associations) qui réfléchiront ensemble aux solutions à mettre en place lors d'une série d'ateliers de travail. Ces réunions et ateliers devaient avoir lieu cet hiver, mais ont dû être repoussés en raison de la crise sanitaire actuelle.



En parallèle, vous, habitants du territoire, êtes invités à apporter vos idées et remarques via un formulaire disponible sur le site internet [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr), dans la rubrique « environnement » ! Le plan d'actions devrait ainsi être validé et lancé au printemps 2021. Une réunion publique, ouverte à tous, sera organisée à ce moment-là.

 \* Vous êtes une association, un acteur du territoire ou un habitant et souhaitez prendre part à la réflexion autour du plan d'actions ? Contactez Flore Salaün, responsable du PCAET à la Communauté de communes, au 02 40 00 24 96 ou par mail : [fsalaun@cc-paysdepontchateau.fr](mailto:fsalaun@cc-paysdepontchateau.fr)



### Le saviez-vous ?

- Plus des ¾ des consommations d'énergie du territoire concernent deux secteurs à enjeux : le transport routier et les habitations. La consommation d'énergie a augmenté de 0,9% entre 2008 et 2016.
- Le diagnostic montre un recours massif (65%) aux énergies fossiles (produits pétroliers, gaz naturel), les énergies renouvelables ne représentant que 14% de l'énergie consommée sur le territoire.
- L'émission de gaz à effet de serre sur le territoire, de 6,2 teq CO<sub>2</sub>/habitant, est légèrement inférieure à la moyenne départementale. Néanmoins ces émissions

devront être divisées par 2,5 à l'horizon 2050 pour être compatibles avec les objectifs nationaux.

- La Communauté de communes est riche de ses espaces naturels (forêts, zones humides, sols, prairies...) qui constituent des puits de carbone qu'il convient de préserver durablement. Aujourd'hui, 14% des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont compensées par la séquestration carbone.



# [COVID-19] LES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AU MONDE CULTUREL, ASSOCIATIF ET SPORTIF

Le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 entraîne de fortes difficultés pour les entreprises et acteurs du monde culturel, associatif et sportif. Afin d'aider et de soutenir l'activité des professionnels, de nombreuses mesures ont été mises en place à l'échelle locale comme nationale. Zoom sur quelques-unes d'entre-elles...

## ZOOM SUR LE FONDS TERRITORIAL RÉSILIENCE

Le Fonds territorial Résilience est un dispositif d'aide aux petites et moyennes entreprises lancé par la Région des Pays de la Loire et auquel contribuent la Banque des Territoires, les 5 départements, grandes villes et intercommunalités, dont la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois. 32 millions d'euros ont ainsi été mobilisés pour sauver les petites entreprises.

Le Fonds Territorial Résilience a déjà permis à plus de 2000 entreprises de bénéficier d'une aide remboursable de 3 500 à 20 000 euros.

Pour faire face aux conséquences du re-confinement, le fonds a évolué, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, sur plusieurs points :

## Fonds territorial Résilience

Un dispositif unique pour soutenir la reprise de nos entreprises ligériennes

- Accès aux entreprises dont le chiffre d'affaires atteint 10 millions d'euros et qui emploient jusqu'à 50 salariés.
- Prolongement du dispositif jusqu'au 30 septembre 2021 (au lieu du 31 décembre 2020)



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.resilience-paysdelaloire.fr](http://www.resilience-paysdelaloire.fr)

## ZOOM SUR... L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA NUMÉRISATION

Pour permettre à tous les commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration de développer une activité en ligne, l'État et la Région proposent plusieurs solutions.

Les outils numériques offrent de nombreuses solutions pour ouvrir un espace de vente en ligne, organiser la réservation et le retrait de commande en magasin et informer ses clients. Ils permettent de maintenir, voire de développer son activité malgré les restrictions sanitaires. Ces outils permettent de mettre en avant les commerces de proximité tout en rendant accessible la vente de leurs produits/services en ligne, via des solutions de paiement à distance, de logistique/livraison, etc. Parmi elles, la plateforme [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr), lancée et animée par la CCI Nantes - St-Nazaire et soutenue par la Région des Pays de la Loire, s'adresse aux entreprises locales. L'État propose également sur [clique-mon-commerce.gouv.fr](http://clique-mon-commerce.gouv.fr), des mesures d'accompagnement et de financement.

Pour impulser et accompagner cet élan de numérisation des commerces, artisans et restaurateurs, le gouvernement propose un chèque numérique permettant de couvrir les coûts liés au lancement d'une activité en ligne, tels que la création d'un site internet, l'adhésion à une plateforme en ligne, l'acquisition d'un logiciel ou la rémunération d'une prestation d'accompagnement.

Cette aide financière de 500 € maximum pourra être versée dès janvier 2021.

Par ailleurs, des dispositifs d'accompagnement et de formation à la numérisation des entreprises sont proposés par la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la Chambre des Métiers, afin d'accompagner et de coacher les TPE à passer à l'action numérique en fonction de leurs besoins.

À noter également que La Région des Pays de la Loire accompagne l'investissement des petites entreprises (moins de 10 salariés) dans des outils numériques à forte valeur ajoutée et/ou la création de sites internet, dans le cadre du dispositif Pays de la Loire Investissement numérique. Le taux d'aide est de 50 % du montant hors taxe des coûts éligibles, ces derniers devant au minimum atteindre 5 000 € HT. L'aide régionale est plafonnée à 15 000 €. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)



## Le saviez-vous ?

• Le service Développement économique de la Communauté de communes et ses partenaires restent mobilisés et à l'écoute des professionnels pour les soutenir dans cette période compliquée. Pour toutes questions, vous pouvez joindre le service développement économique au 02 40 45 07 94. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Loire-Atlantique ont également mis en place deux numéros d'appel d'urgence : SOS ARTISANS au 02 51 13 83 22 pour la CMA et Allô PME Coronavirus au 02 40 44 6001 pour la CCI.

• Le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures d'urgences et plans de soutien pour les

professionnels : protocoles, mesures concernant le télétravail, le chômage partiel, les aides financières, fiscales et sociales etc... Le service développement économique de la Communauté de communes et l'Agence d'attractivité et de développement mettent entre-autres à la disposition des professionnels, un document récapitulatif l'ensemble des mesures de soutien aux entreprises en cette période de crise sanitaire liée à la COVID-19, à retrouver sur le site internet [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr), dans l'actualité « Les mesures de soutien aux entreprises et au monde culturel, associatif et sportif ». Retrouvez également toutes les informations sur le site [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr) !



Soutenons nos commerçants et producteurs, consommons local !

# ESPACE FRANCE SERVICES

## UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Labellisé Espace France Services par l'État, le Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois est désormais habilité pour accompagner les publics dans leurs démarches administratives numériques du quotidien. Neuf partenaires opérateurs nationaux (de Pôle emploi à la CPAM en passant par la CAF)\* sont inclus dans ce dispositif. Les deux accueils du Service Emploi à Pont-Château et à Saint-Gildas-des-Bois deviennent ainsi Espaces France Services.

*Vos démarches administratives...  
en quelques clics !*

Emploi, formation, famille, logement, santé, social, retraite, citoyenneté, impôts, justice... avec les Espaces France Services, il est désormais possible d'être aidé pour effectuer toutes les démarches en lien avec les services publics dans un même lieu.

Cela peut concerner, par exemple, une inscription à Pôle emploi, des remboursements de soins, une demande de carte grise, des allocations logement, une déclaration d'impôts... Au total, neuf administrations principales sont aujourd'hui partenaires des Espaces France Services, avec qui elles ont signé une convention. Enfin, en appui de ces services, les



administrations partenaires ont désigné des « référents locaux », joignables par mail ou par téléphone, pour assurer la résolution des cas les plus complexes sans que l'usager ait à se déplacer dans un autre guichet. Il est également possible, avec certains partenaires, d'obtenir des rendez-vous en visioconférence si besoin, toujours depuis les Espaces France Services.

\* Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (sécurité sociale), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV-CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA), la Direction régionale des finances publiques (Impôts), les ministères de la Justice et de l'Intérieur (Préfecture).

### FAMILLE-LOGEMENT

sur le site [caf.fr](http://caf.fr)



- Faire une simulation
- Demander une prestation
- Déclarer un changement de situation
- Demander une attestation

### SOCIAL-SANTÉ

sur les sites [ameli.fr](http://ameli.fr) / [msa.fr](http://msa.fr)



- Droits et démarches
- Remboursements
- Prestation et aides

### RETRAITE

sur les sites [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr)  
et [carsat-pl.fr](http://carsat-pl.fr)



- Demander un relevé de carrière
- Estimer le montant de ma retraite
- Télécharger un relevé ou une attestation

### CITOYENNETÉ-MOBILITÉ

sur les sites [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) et [service-public.fr](http://service-public.fr)



- Passeport
- Carte Nationale d'identité
- Immatriculation / Carte grise
- Permis de conduire / Timbre fiscal

### JUSTICE

sur le site [justice.fr](http://justice.fr)



- Accès au droit
- Obtenir mon casier judiciaire
- Conciliation / médiation

### IMPÔTS-BUDGET

sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



- Déclarer mes revenus
- Payer mes impôts
- Signaler mes changements

*Où se rendre pour bénéficier de  
ces nouveaux services ?*

La Communauté de communes compte deux Espaces France Services : l'un à Pont-Château (2, rue des Châtaigniers – siège de la Communauté de communes) et l'autre à Saint-Gildas-des-Bois (17, rue des Forges – annexe de la Communauté de communes). Ces espaces sont ouverts du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 (fermé le mardi et vendredi après-midi).

**Pour plus de renseignements : 02 40 01 66 18.**

*Horaires et modalités d'accueil pouvant être modifiées en lien avec la crise sanitaire. Restez informés en consultant régulièrement le site internet de la Communauté de communes.*



## UNE VOLONTÉ DE CONSOLIDER LE SERVICE À LA POPULATION EN COMPLÉMENT DU SERVICE EMPLOI

Depuis sa création, la Communauté de communes avait déjà mis en place un « guichet unique de proximité », en lien avec sa compétence emploi-orientation. Pour pérenniser et renforcer ce service, les élus ont souhaité en élargir l'offre en prenant en compte la réalité des demandes des publics, liées notamment à la montée en puissance de la dématérialisation.

Ainsi, les Espaces France Services proposent aux habitants un accès aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de chez eux, en regroupant dans un même lieu les services de l'État, des partenaires-opérateurs et de la collectivité

intercommunale, tout cela combiné à un accompagnement humain. En effet, des agents formés sont disponibles sur place, à l'écoute des administrés pour les guider aussi bien dans leurs démarches du quotidien, que dans l'utilisation des outils informatiques mis à disposition gratuitement (ordinateurs connectés à Internet, imprimantes, scanners...).



Pour en savoir +  
rendez-vous sur [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr)

# ACTUALITES ET AGENDA

## JEUNESSE - FRANC SUCCÈS POUR LE FORUM #PRÉVENTHÈQUE

Du 5 au 10 octobre dernier, une semaine dédiée à la promotion et à l'éducation à la santé des jeunes a eu lieu sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Pont- Château / St-Gildas-des-Bois. À cette occasion, de nombreuses actions gratuites et ouvertes à tous se sont déroulées sur les 9 communes. Retour sur l'évènement.

Gestion de la fête, addictions, sexualité, écrans, gestion des émotions, confiance en soi... Le forum #Préventhèque a été l'occasion d'aborder de nombreuses thématiques à destination des jeunes et de leurs familles cette année. Au total, une vingtaine d'actions a été proposée, sous une grande diversité de formats pour mieux toucher tous les publics : ateliers, conférences, expositions, débats, formations et temps forts dans les établissements scolaires...

Avec pas moins de **770 participants**, l'opération a été un succès, réunissant les habitants du territoire, les élus et des acteurs en prévention et promotion santé, professionnels comme associatifs. Le service Jeunesse-

prévention de la Communauté de communes tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans cet évènement organisé pour répondre à des attentes exprimées par les citoyens. L'éducation à la santé, notamment auprès des jeunes, est un sujet majeur et une clé essentielle pour protéger les adultes de demain.

Le territoire a également eu la chance d'accueillir deux intervenants, spécialistes dans leurs disciplines : Stéphane Blocquaux, Docteur en sciences de l'information et de la communication est intervenu auprès respectivement des collégiens puis des adultes autour des enjeux et des dérives du numérique chez les jeunes, et Christophe Moreau, Docteur en sociologie, directeur de JEUDEV (structure indépendante de recherches en sciences humaines et dans les champs de l'adolescence) et membre du comité scientifique de la Fondation pour la recherche en alcoologie, a abordé quand à lui le sujet des pratiques festives et des relations amoureuses, avec les lycéens du territoire puis les adultes.

### *Retour sur le temps fort du samedi : le salon Préventhèque*

Pour clôturer la semaine, un salon a eu lieu à la Boule d'Or à Pont-Château avec la participation des partenaires. **Les 180 visiteurs ont pu profiter d'animations liées à la santé mais aussi à la sécurité routière** (voiture tonneau, contrôle technique des deux roues...), **ainsi que de conférences sur des thématiques fortes** (harcèlement scolaire, addictions...) ou **d'ateliers divers** (beauté-conseil, nutrition...). Si les sujets abordés étaient sérieux, l'ambiance n'en était pas moins décontractée, voire festive avec des représentations de break dance et de slam.



👉 **À noter : en raison du contexte sanitaire, les deux conférences-débat qui devaient être animées en novembre et décembre par Stéphane Blocquaux et Renaud Hétier dans la continuité de la Préventhèque, ainsi que les « formations territoriales » sont repoussées à des dates ultérieures. Parce que la santé est un sujet important tout au long de l'année, les partenaires prévention restent évidemment mobilisés en dehors du temps fort #Préventhèque. Pour plus d'informations, contactez le service jeunesse de la collectivité : [jeunesprevention@ccpaysdepontchateau.fr](mailto:jeunesprevention@ccpaysdepontchateau.fr)**

## CLIC AU FIL DE L'ÂGE

### *Un service gratuit qui accompagne les seniors*

Service gratuit destiné aux seniors, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Au Fil de l'Âge est à disposition des personnes de plus de 60 ans sur les Communautés de communes de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

Sa mission principale est de faciliter l'accès aux droits et aux aides, mais aussi plus généralement d'être à l'écoute, d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes qui en ont besoin.

Amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance, inscription en établissements... Aucun sujet qui concerne les seniors n'a de secret pour ce service associatif financé conjointement par le Conseil départemental de Loire-Atlantique, les Communautés de communes et la CARSAT.

Le CLIC peut par exemple aider à résoudre des situations **complexes ou urgentes**, toujours en partenariat avec les professionnels du secteur. En parallèle, il accueille et accompagne également les personnes en situation de handicap depuis 2016. Il les informe, là aussi, sur les droits et les services disponibles : notamment ceux liés aux Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).



👉 **Pour plus de renseignements : CLIC, 4 allée Denis Papin (ZI Le Landas) à Pont-Château ; 02 40 42 61 93. Accueil du public uniquement sur rendez-vous exceptionnellement en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 du lundi au vendredi. Visites à domicile du lundi au vendredi sur rendez-vous (actuellement réservées aux cas d'urgence en raison de la crise sanitaire).**

## CHANTIERS INTERCOMMUNEAUX

### Fin des travaux pour le multi-accueil de Missillac

Suite au départ du périscolaire dans un nouveau bâtiment de la commune de Missillac, le multi-accueil « La Capucine » a bénéficié d'un projet de réaménagement cette année. L'objectif était d'augmenter la capacité d'accueil des enfants et d'installer le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s dans le bâtiment. Cela s'est traduit par l'agrandissement de la salle d'activité, la réfection de la terrasse extérieure, le réaménagement des espaces et la mise en place d'un circuit de restauration... Après une période de travaux lancée en mai, les locaux ont rouvert le 1<sup>er</sup> septembre.

« Toute l'équipe, composée à présent de 8 professionnelles petite enfance, avec l'arrivée de deux adjointes d'animation, est ravie de pouvoir à nouveau accueillir les enfants et les familles, se réjouit Anne-Laure Crespin, directrice du multi-accueil. La capacité d'accueil est désormais de 20 enfants, soit 5 places supplémentaires. Une autre nouveauté depuis la réouverture est que les repas et les couches sont désormais fournis. Par ailleurs, le regroupement dans le même bâtiment du multi-accueil et du Relais Assistant.e.s Maternel.le.s permet aux familles de faciliter leurs recherches de mode de garde. Ce projet que la collectivité travaillait depuis deux ans, en y associant pleinement l'équipe du multi-accueil, est une belle réussite ! ».

 Retrouvez toutes les informations sur le service Petite enfance (multi-accueil, Relais Assistant.e.s Maternel.le.s) sur [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr)



### Lancement des travaux pour le gymnase de Missillac

Depuis fin septembre dernier, le gymnase du collège de Missillac est en pleine réhabilitation avec des travaux engagés sur neuf mois. Ceux-ci ont pour but d'assurer le confort et la sécurité des utilisateurs, mais aussi de rendre la salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Le montant prévisionnel des travaux est de 832 231€ HT, avec une subvention de 160 000 € au titre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) et 504 000 € du Département de Loire-Atlantique.



## MOBILITÉ

### Pensez au Transport à la demande

**Besoin d'un moyen de locomotion pour vous ou vos enfants, pour se rendre à des activités sportives et culturelles ?** Pensez au Transport à la Demande ! Pour aller à la Piscine, à la bibliothèque, à une séance de sport... Lorsqu'il n'y a pas de ligne régulière pour vous transporter, cette solution s'offre à vous. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à la destination de votre choix, sur n'importe quelle commune du territoire ou sur une commune limitrophe, selon les jours et horaires de prise en charge.

#### Jours et horaires de prise en charge du Transport à la demande :

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h
- Le mercredi et le vendredi de 14h à 14h30 et de 16h30 à 17h

**NOUVEAU ! Depuis juillet 2020, une extension du périmètre vers la cité sanitaire de St- Nazaire (hôpital et clinique) est assurée\*.** \*Transport assuré pour raison médicale uniquement pour cette destination



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr), rubrique « transports et mobilité » ou contactez le service Transport de la collectivité au 02 40 45 68 95.



## HABITAT

### Des aides à l'amélioration de l'habitat sur votre commune !

#### Le confort dans votre habitat, ce n'est pas un luxe...

- Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement et réduire vos charges ?
- Vous avez du mal à identifier les aides auxquelles vous avez droit pour vos travaux ?
- Vous êtes sollicités par de nombreux démarcheurs et vous vous interrogez sur la qualité des travaux qui vous est proposée ?

La Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-bois et l'association SOLIHA vous accompagnent dans vos démarches ! De nouvelles aides financières sont aujourd'hui disponibles, certaines sans conditions de ressources.

Exemple de travaux financés à Sévérac et à St-Gildas-des-Bois (sous conditions de revenus) :

Isolation des combles + remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur	Coût des travaux : 17 333€	Total des aides : 10 615 € soit 61%
Remplacement d'une baignoire en douche à l'italienne + motorisation de volets	Coût des travaux : 12 938 €	Total des aides : 7 555€ soit 58%

 Contactez SOLIHA : Tiphaine Evenard - 02 40 44 99 44 . En permanence à Pont-Château et à St-Gildas-des-Bois sur rendez-vous. Site internet : [www.paysdelaloire.soliha.fr](http://www.paysdelaloire.soliha.fr)



## BIBLIOTHÈQUES

### *Confinés ou non, les bibliothèques sont là...*

... **Pour vous conseiller.** Sur place dans les bibliothèques ou à distance\* quand la situation sanitaire ne permet pas l'ouverture des établissements. Les bibliothécaires restent à votre écoute pour vous guider dans vos choix de lecture ! Toute l'année, ils et elles partagent également leurs pépites et coups de cœur dans les rayonnages ou encore via le portail du réseau des bibliothèques : [www.reseaubiblio.cc-pontchateau.fr](http://www.reseaubiblio.cc-pontchateau.fr)

\*téléphone, mail, portail internet

... **Pour vous donner accès à la culture en toutes situations.** Lorsque vous ne pouvez pas vous rendre dans les bibliothèques, les bibliothèques viennent à vous ! Retrouvez sur le portail du réseau des bibliothèques-médiathèque une liste de ressources en ligne à regarder, lire, écouter, tout en restant chez soi !

Et, cet hiver, découvrez une nouveauté : les heures du conte numériques ! Les bibliothécaires content, en vidéo, de belles histoires à écouter en famille.

Rappel : Vous pouvez réserver jusqu'à 4 documents en même temps auprès des bibliothèques et venir les récupérer dans la bibliothèque de votre choix. (À noter : un système de bibliothèque à emporter\* est mis en place lorsque la situation sanitaire ne permet pas l'ouverture des établissements - disponible via téléphone, mail, portail internet)

Pour rester informé.e.s de l'offre du réseau des bibliothèques-médiathèque, consultez régulièrement le site [www.reseaubiblio.cc-pontchateau.fr](http://www.reseaubiblio.cc-pontchateau.fr)

\*Commandez et récupérez

## GESTION DES DÉCHETS

### *Rappel sur les reports de collecte pour les fêtes de fin d'année*

**Vous habitez les communes de Guenrouët, Pont-Château ou Saint-Gildas-des-Bois et vos ordures ménagères sont habituellement collectées le vendredi ? Sachez que, pour vous, les collectes des jours fériés du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier feront l'objet de reports.**

• **Jour de Noël** : la collecte des ordures ménagères initialement prévue le vendredi 25 décembre est

reportée au **lundi 28 décembre** (celle pour les professionnels est avancée au jeudi 24 décembre).

• **Jour de l'an** : la collecte des ordures ménagères initialement prévue le vendredi 1<sup>er</sup> janvier est **reportée au lundi 4 janvier** (celle des professionnels est avancée au jeudi 31 décembre).

## TOURISME : VOS RANDONNÉES À VÉLO !

**Terre de vélo, avec l'accueil de grandes manifestations cyclistes, la collectivité a souhaité établir un réseau cyclable de boucles, maillé, sécurisé et hiérarchisé à destination du tourisme et des loisirs.**

Depuis l'automne vous voyez fleurir sur notre territoire de la signalétique spécifique vélo, à savoir des panneaux directionnels blancs avec des indications en vert. Cette signalétique est propre aux boucles vélo créées par la Communauté des communes en concertation avec les communes du territoire.

En effet, l'intercommunalité travaille depuis plusieurs années sur les circuits de randonnée dans le respect de la démarche qualité du département. Cette démarche a abouti en 2014 par la mise en place d'un schéma de randonnée de 26 circuits. Conscient de son potentiel, les élus du territoire ont souhaité poursuivre la dynamique sur l'offre randonnée mais également développer une offre complémentaire pour un territoire « Sport Loisirs Nature ».

C'est ainsi que la Communauté de Communes est engagée à la fois dans :

- Une démarche équestre pour développer des circuits accessibles aux cavaliers / attelages et être en mesure de proposer des courts séjours grâce aux hébergements accessibles à cette pratique.

- La mise en place de parcours permanents d'orientation sur 3 sites depuis 2019.

- La création de boucles vélo sur le territoire à destination des touristes et des habitants.

Le schéma vélo comprend ainsi 3 boucles et 3 liaisons maillant les différentes communes et reprenant le fil conducteur de notre territoire : l'eau et ses 3 secteurs, Canal, Brivet et Brière. Elles sont également reliées à des axes touristiques dédiés au cyclisme : la Vélodyssée et les boucles vélos des territoires voisins. Elles s'inscrivent ainsi dans l'offre départementale de boucles vélo.

**Au printemps, vous pourrez ainsi enfourcher votre vélo et (re)découvrir notre si joli territoire, au patrimoine riche et aux paysages variés !**



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'office du Tourisme Entre Brière et Canal : [www.pontchateau-saintgildasdesbois.com](http://www.pontchateau-saintgildasdesbois.com)



## PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA HIRTAIS

### À NOTER DANS VOTRE AGENDA :

#### *Inscriptions aux leçons de natation enfants en Janvier*

Les nouvelles inscriptions aux leçons de natation enfants (à partir de 6 ans\*) auront lieu le samedi 16 janvier 2021 à partir de 9h00 à la piscine (sous réserve de la situation sanitaire. Restez informé.e.s). Pensez à apporter un justificatif de domicile (-3 mois), obligatoire pour bénéficier du tarif Communauté de communes !

\*Enfants à partir de 6 ans révolus au 16 Janvier 2021. Les enfants qui auront 6 ans au-delà du 16 Janvier 2021 pourront être inscrits sur la session de septembre.

**Rappel : Tests avant inscriptions obligatoires pour déterminer le niveau d'apprentissage.** Le test permet d'inscrire vos enfants aux jours et heures définis sous réserve de places disponibles. Les tests sont effectués sans rendez-vous aux dates indiquées sur le site internet de la Communauté de communes.



Retrouvez les dates des tests avant inscriptions sur le site internet [www.cc-paysdepointchateau.fr](http://www.cc-paysdepointchateau.fr)

Consultez régulièrement les informations concernant le fonctionnement de vos services intercommunaux en lien avec la crise sanitaire sur le site [www.cc-paysdepointchateau.fr](http://www.cc-paysdepointchateau.fr) ou sur Facebook : @ccpontchateau



# LES COMPÉTENCES DÉVELOPPEMENT

## Développement économique

La Communauté de communes est en charge de :

- L'aménagement et la commercialisation des terrains en zones d'activités économiques
- L'accompagnement des porteurs de projet sur le territoire
- La favorisation de l'accueil de nouvelles entreprises
- L'animation économique dans le cadre de conventions de partenariat (ateliers, formations...) avec les chambres consulaires



## Développement touristique / itinérance

La Communauté de communes a pour mission de développer et soutenir l'activité touristique du territoire. Cela passe par des actions de développement de l'offre touristique dont l'itinérance (circuits pédestres, équestres et boucles cyclables), l'accueil de porteurs de projets, mais aussi un travail en concertation avec d'autres collectivités / institutions sur des thématiques partagées (canal, Destination tourisme...). Elle mandate l'Office de Tourisme pour l'accueil, la promotion du territoire et des activités ainsi que la coordination des prestataires. La collectivité perçoit également la taxe de séjour. Ces recettes participent au financement des actions tourisme.

## Emploi - Orientation

La Communauté de communes se tient à disposition des demandeurs d'emploi (+ de 26 ans), des salariés et des employeurs grâce à deux espaces d'accueil (à Pont-Château et à St-Gildas-des-Bois). Elle propose des services, informations, et événements (salons, ateliers, formations...) liés à l'orientation, la formation et l'emploi. Elle travaille en collaboration étroite avec différents partenaires (Pôle Emploi, Catalys Conseil, Transitions Pro etc.) et notamment avec la Mission Locale Rurale du Sillon (- de 26 ans), qui est subventionnée en partie par la collectivité. Le service emploi a récemment été labellisé Espace France Services, permettant de développer l'accompagnement des usagers dans leurs démarches en ligne.



## Aménagement de l'espace - Urbanisme

La collectivité est chargée :

- Du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Du Système d'Information Géographique Intercommunal (SIG)
- Du conseil en urbanisme auprès des communes et du service commun des « Autorisations du Droit des Sols ». Cela se traduit par un support technique aux communes pour les dossiers d'instruction d'Autorisation du Droit des Sols (service mutualisé par conventionnement).

Enfin, elle apporte un soutien ponctuel aux communes sur les démarches liées à l'urbanisme et coordonne les dossiers d'aménagement du territoire (projet de territoire, agriculture...)

## Politique du logement - Habitat

La Communauté de communes a en charge le Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH est un document stratégique qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat autour de 4 enjeux et 13 actions. Le Programme d'Intérêt Général (PIG) est une de ces actions. Il a pour objectif de renforcer localement le dispositif national de rénovation « Habiter Mieux », en aidant les propriétaires à améliorer le confort énergétique de leur habitation et/ou à réaliser les travaux nécessaires au maintien à domicile. Pour la mise en oeuvre de ces programmes, la collectivité signe une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat permettant de financer l'ingénierie nécessaire au montage et suivi des dossiers de particuliers (Agence SOLIHA).



## Développement local - Politiques contractuelles

La collectivité gère les contrats de territoire à différentes échelles : État, Région, Europe avec le programme LEADER...

# LES COMPÉTENCES ENVIRONNEMENT

## Déchets - Prévention

La Communauté de communes assure la collecte, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés (traitement confié au Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique). Elle gère également les 4 déchèteries du territoire à Missillac, Pont-Château, St-Gildas-des-Bois, Ste-Reine-de-Bretagne, ainsi que la plateforme de déchets verts à Pont-Château.

Des actions de prévention et de sensibilisation autour de la réduction des déchets sont également ponctuellement organisées (participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, actions auprès des scolaires, etc.)



## Grand cycle de l'eau (GEMAPI)

Le Grand cycle de l'eau concerne la Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

Cette compétence est transférée aux Syndicats de Bassin Versant du Brivet et de l'Isac qui mènent une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle de leur bassin.

Leur rôle est de mener des travaux de restauration et de protection des cours d'eau et des zones humides, afin de rétablir leur fonctionnement naturel. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau et de prévenir les risques d'inondations sur le territoire.

## Petit cycle de l'eau

La Communauté de communes exerce des compétences en matière de :

- **Assainissement Non Collectif** : La gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assurée par la collectivité depuis le mois d'avril 2013. Les objectifs sont : garantir l'obligation de contrôle sur le territoire, assurer la qualité du service rendu et renforcer la proximité avec les usagers.

- **Assainissement Collectif** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la gestion de l'assainissement collectif, appelé communément « tout à l'égout », a été transférée à la Communauté de communes. La gestion de ce service public est déléguée à Suez pour les communes de Missillac, Crossac, Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois et à Véolia pour la commune de Ste-Reine-de-Bretagne. Les communes de Guenrouët, Drefféac et Sévérac sont quant à elles gérées en régie. À noter : La commune de Sainte-Anne-sur-Brivet n'est pas concernée par ce transfert car elle fait partie du Syndicat Mixte d'Assainissement du Haut Brivet, réunissant avec elle les communes de Quilly et Campbon.

- **Eau potable** : La Communauté de communes détient la compétence Eau potable depuis le 31 décembre 2017. Celle-ci est déléguée au Syndicat Mixte Atlantic'eau pour la production, le transport et la distribution de l'eau.



## + Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La Communauté de communes coordonne au titre du territoire la démarche PCAET, lancé en 2020.

L'objectif est de mettre oeuvre un programme d'actions pour maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables. Cette démarche vise à mobiliser tous les acteurs du territoire : entreprises, habitants, communes, services intercommunaux, élus, associations...

# LES COMPÉTENCES CULTURE ET SPORTS

## Réseau des bibliothèques

La Communauté de communes a pour objectif de développer la lecture sur le territoire communautaire en permettant à chaque habitant d'avoir accès, à proximité de son domicile, aux livres et aux nouveaux médias. Elle met à disposition de la population **un réseau de 9 bibliothèques (une dans chaque commune), dont une médiathèque**. En plus de proposer une collection de livres variés, le Réseau des bibliothèques permet l'accès à des collections spécifiques (DVD, CD, jeux vidéos, patrons de couture etc.).

De nombreuses animations pour tous les publics sont mises en place afin de valoriser le fonds documentaire et l'offre culturelle. Des postes informatiques et outils numériques sont également mis à disposition des usagers en libre accès, avec possibilité de l'accompagnement d'un bibliothécaire. Par ailleurs, des scolaires et publics spécifiques sont accueillis en dehors des horaires d'ouverture au public. Le Réseau possède son propre portail internet : [reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr](http://reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr)



## Ecoles de musique

La Communauté de communes souhaite permettre aux habitants du territoire de bénéficier d'une formation musicale de qualité et diversifiée, alliant plaisir et apprentissage. Ainsi, elle gère en direct l'École de Musique Intercommunale et subventionne l'Escale Musicale.

- **École de musique intercommunale (EMI)** : Située à Pont-Château, l'EMI propose l'apprentissage de nombreux instruments, à travers un cursus accessible à partir de l'âge de 5 ans et différentes pratiques collectives. Elle organise également des manifestations et projets en lien avec la musique (auditions, représentations au sein des bibliothèques, projets de classes, master class...)
- **Escale musicale** : La collectivité apporte un soutien financier à l'Escale Musicale, association implantée sur la commune de Saint-Gildas-des-Bois. L'Escale musicale propose l'enseignement de la musique et la promeut par des actions pédagogiques et culturelles.

Les deux structures travaillent en concertation sur des projets associant élèves et enseignants.

## + Soutien à la mise en oeuvre d'événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Faire de la culture un vecteur d'attractivité et de cohésion du territoire par le soutien à des événements de dimension intercommunale (festival Rencontres Franco-Américaines, par exemple). Une approche identique est suivie pour les manifestations sportives (courses cyclistes nationales, régionales...).



## + Projet culturel de territoire (PCT)

La Communauté de communes coordonne au titre du territoire la démarche « Projets Culturels de Territoire » (PCT) proposée par le Département aux intercommunalités de Loire-Atlantique. Le PCT répond à la volonté de créer du lien entre les acteurs et les initiatives culturelles autour de projets fédérateurs et innovants. Il se concrétise dans un plan d'actions à 3 ans. Pour sa mise en oeuvre, le territoire bénéficie d'un soutien technique et financier du Département et de l'État - Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire (DRAC).





## Piscines

La collectivité est en charge de la gestion des deux piscines intercommunales du territoire

- **Piscine de Ste-Anne-sur-brivet.** La Piscine, c'est : 500m<sup>2</sup> de bassins en inox (sportif, loisir, pataugoire), 543 m<sup>2</sup> de plages, un hammam et un toboggan de 75m de long. En plus des créneaux d'ouverture au public, elle accueille les usagers à l'occasion de nombreuses activités : école de natation pour les enfants, cours de natation et de remise en forme pour les adultes, accueils des scolaires du territoire, animations et soirées à thème à chaque vacances scolaires, etc.
- **La Piscine de Guenrouët :** Située au bord du Canal de Nantes à Brest, cette piscine en plein air est ouverte l'été. Après 28 années de fonctionnement, l'établissement présentait de nombreuses faiblesses techniques (hygiène, sécurité et consommation énergétique). C'est pourquoi la Communauté de communes a programmé le projet de construction d'une nouvelle piscine de plein air.

## Gestion des gymnases scolaires

La Communauté de communes assure la construction et l'entretien des gymnases scolaires, ainsi que la gestion des plannings de leur utilisation par les établissements et associations.



- ☞ Pour chacun de ces équipements, un document cadre précise la politique dédiée, travaillée avec les élus, les techniciens et les partenaires associés : Plan lecture pour les bibliothèques, Projet d'établissement d'enseignement musical pour l'EMI, Plan sport-santé...

# LES COMPÉTENCES ACTION SOCIALE ET SERVICE AUX FAMILLES



## Petite enfance

La Communauté de communes gère les structures multi-accueils et le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s. (RAM)

- **3 multi-accueils :** Situés à St-Gildas-des-Bois, Pont-Château et Missillac, ils permettent aux enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans d'être accueillis en structures collectives de qualité, de manière ponctuelle ou régulière. Ils proposent également des actions à destination des parents et de leurs enfants autour de l'éveil et de l'éducation (ateliers, conférences, temps d'échanges, fêtes de fin d'année...)
- **Le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s :** Avec ses 3 bureaux d'accueils (St-Gildas-des-Bois, Pont-Château, Missillac), le R.A.M est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents et des assistant.e.s maternel.le.s pour faciliter la mise en lien. Il propose également des formations pour les assistant.e.s maternel.les, ainsi que des actions autour de l'éveil (« ateliers blancs »)

## Jeunesse

Depuis janvier 2017, la collectivité exerce la compétence jeunesse en régie directe sur l'ensemble de son territoire. La structuration du service jeunesse a pour ambition d'offrir un service accessible, homogène et réparti sur les 9 communes.

Les animateurs référents proposent des animations les mercredis et samedis tout au long de l'année, et tous les jours pendant les vacances scolaires. Il permettent également aux jeunes de monter leurs propres projets avec leur accompagnement. La compétence jeunesse implique également un travail de prévention auprès des jeunes et de leurs familles, en lien avec la santé et les compétences psycho-sociales.



# AUTRES CHAMPS D' ACTIONS



## *Transports - Mobilité*

Sous l'égide de la Région des Pays de la Loire (Aléop), le service Transport de la Communauté de communes assure la gestion des transports scolaires et du transport à la demande. Il assure également une mission d'information auprès des usagers.

## *Fourrière animale*

La Communauté de communes a missionné la société SACPA pour assurer la prestation de capture, ramassage, transport des chiens errants sur la voirie publique et d'exploitation de la fourrière pour chiens et chats. L'entreprise a pour mission d'intervenir le plus rapidement possible, à compter de l'appel téléphonique des personnes habilitées à solliciter son intervention (Maire de la commune concernée ou son représentant, la police municipale, les employés municipaux, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie).



## *Aire d'accueil des gens du voyage*

La collectivité met à disposition des gens du voyage une aire d'accueil à Pont-Château. Cette aire comporte 6 emplacements (soit 12 places) avec blocs sanitaires individuels, dont un à mobilité réduite. Sa gestion a été confiée à la société VAGO.

## *Participation au service départemental d'incendie et de secours*

Chaque année, L'EPCI contribue financièrement au SDIS.







## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays de Pont-Château - Saint Gildas des Bois

### Site de PONT-CHÂTEAU

2 rue des châtaigniers

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h30 (17h le vendredi)

Services administratifs : Tél. 02 40 45 07 94  
accueil@cc-paysdepontchateau.fr

### Site de SAINT-GILDAS-DES-BOIS

17 rue des Forges

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et  
de 14h à 17h30 (fermé les mardis  
et vendredis après-midi)

Services administratifs : Tél. 02 40 01 48 01  
www.cc-paysdepontchateau.fr